



NOTE RETRAÇANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

(ARTICLE L. 2313-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES)

Budget lotissement

Compte administratif 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201568-20230329-15_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2023

Introduction

Le budget est soumis à la TVA. Les montants indiqués ci-après sont des montants hors taxes.

En 2022, le budget lotissement a dégagé 214 608,19 € de recettes pour 253 970,46 € de dépenses.
Son exécution se présente ainsi, tous mouvements confondus :

	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat / solde
Fontionnement (total)	127 908,56 €	126 061,90 €	28 481,44 €	26 634,78 €
Investissement (total)	126 061,90 €	88 546,29 €	-88 546,29 €	-126 061,90 €
Total du budget lotissement	253 970,46 €	214 608,19 €	-60 064,85 €	-99 427,12 €

1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 127 908,19 €, dont 39 362,27 € en opérations réelles et 88 546,29 € en opérations d'ordre.

	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	901 000,00 €	39 362,27 €	4,37%
Total gestion des services	901 000,00 €	39 362,27 €	4,37%
Charges financières (chap. 66)	0,00 €	0,00 €	
Charges exceptionnelles (chap. 67)	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES REELLES	901 000,00 €	39 362,27 €	4,37%

Pour 2022, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 4.37%.

Les dépenses de fonctionnement sont composées exclusivement de charges à caractère général, c'est-à-dire des dépenses liées à des honoraires (maitre d'œuvre, coordonnateur sécurité et protection de la santé) et des dépenses pour les travaux d'aménagement du quartier.

Plus de 69% des dépenses de fonctionnement sont des opérations d'ordre c'est-à-dire des opérations non budgétaires qui n'ont pas de conséquences sur la trésorerie de la collectivité. Il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu ni à encaissements, ni à décaissements.

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 126 061,90 €. Il s'agit uniquement d'opérations d'ordre.

3. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 126 061,90 €. Il s'agit uniquement d'opérations d'ordre.

4. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 88 546,29 €. Il s'agit uniquement d'opérations d'ordre.